

A Malestroit, le 02/10/2024

M. Michel Philippe  
Place du Martray  
56490 La Trinité-Porhoët

## Dossier d'arrêt du PLU de la commune de La Trinité-Porhoët

N/Réf. :GS/AG/02-10-2024

Monsieur Le Maire,

Veillez trouver ci-joint la délibération du comité syndical du PETR Pays de Ploërmel-Cœur de Bretagne ; en date du 11 septembre 2024, émettant un avis, en tant que structure porteuse du Schéma de Cohérence Territoriale, concernant le PLU arrêté de La Trinité-Porhoët, reçu le 07 juin 2024 par mail.

Je vous prie d'agréer, Monsieur Le Maire, l'expression de ma considération distinguée.

**Gaëlle STRICOT**

Présidente